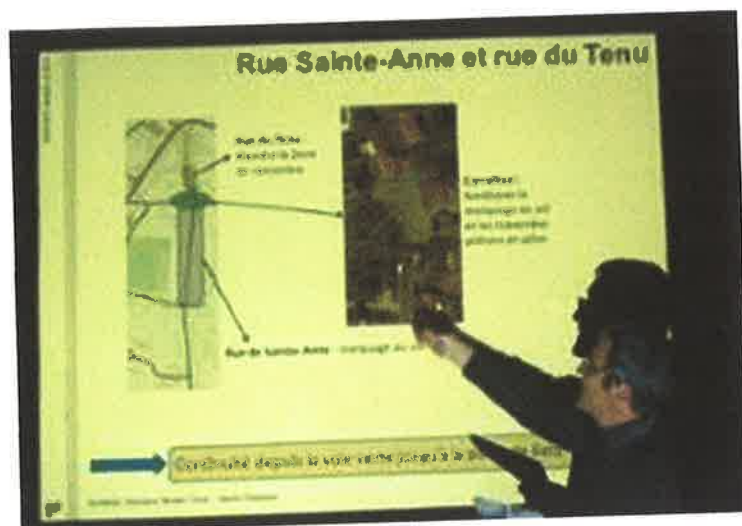


Élus et habitants échangent sur les modes doux



Joseph Guibert, animateur du comité de pilotage, coanimait la présentation des projets mobilité piétons-vélos.

Ouest-France

Le comité de pilotage d'élus, assisté du bureau d'études Mobhilis, a soumis, mardi, à la population présente un schéma directeur de mobilité piétons-vélos.

Le projet

« On est là pour parler de cheminement doux dans la commune de Sainte-Pazanne, comment développer les liaisons douces, relier les quartiers entre eux ; c'est un choix sociétal aujourd'hui, pour les loisirs, mais ce soir, c'est plutôt pour la vie de tous les jours que nous allons échanger », a dit en introduction Bernard Morilleau, maire de Sainte-Pazanne, aux 35 élus et habitants présents à la réunion de présentation de ce schéma directeur.

La rencontre prolongeait celle du 17 septembre dernier. Antoine Ferronnières, chargé de projet Mobhilis (Redon), et Joseph Guibert, adjoint environnement et animateur du comité de pilotage, ont présenté un « schéma d'intentions ». En effet, si les liaisons douces reliant les hameaux le Pas et le Cartron au centre-bourg sont acquises, de même que le choix de marquages aux sols de signalisation et de sécurisation pour les vélos, nombre de propositions étaient soumises à la réflexion des participants.

Certains, dans l'assistance, ont affirmé leur souhait de donner une vraie place aux vélos et à une prise en compte plus affinée des piétons et des personnes circulant avec une poussette ou en fauteuil pour accéder en confort et sécurité aux lieux stratégiques de la ville.

Les modes doux, ce sont les voies vertes, les pistes et bandes cyclables, les aménagements de ralentissement de vitesse et les zones de rencontre : de larges marquages au sol en vert pour signaler la rencontre de piétons et vélos aux voitures, notamment aux entrées de la place de Retz. « De nombreux aménagements existent et pourront être reliés entre eux », explique Joseph Guibert.

Des zones 30 et priorités à droite dans le centre

À retenir, l'instauration de zones 30 et priorités à droite, en cœur de bourg. Le rond-point de la gendarmerie, la rue des Barottards, la rue de l'Auditoire, la rue du Général-de-Gaulle et rue de l'Ilette, la rue Sainte-Anne et la rue du Tenu ont fait l'objet de propositions d'aménagements au public. Avec le Département, est aussi étudié la desserte des hameaux le Pas, le Cartron, la Mortonnerie et le Gerbottière.

Enfin, jalonnements d'itinéraires vélos (avec durées de trajet), abris sécurisés, arceaux de stationnement et créations d'événements compléteront l'ensemble. « Après les remarques des habitants, le comité de pilotage continuera de travailler avant de faire des propositions en conseil municipal », a ajouté Joseph Guibert.